

PROJET D'ETABLISSEMENT

2019 - 2023

POLE DES ARTS PAUL GAUDET

Vers l'ouverture artistique...

SOMMAIRE

A – L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE THEATRE PAUL GAUDET SUR SON TERRITOIRE

- 1 - La Ville d'Amboise et la Communauté de Communes du Val d'Amboise
- 2 - Le contexte et les outils
- 3 - Conclusion

B – LE PRECEDENT PROJET D'ETABLISSEMENT

- 1 - Domaines d'action du projet
- 2 - Sa réalisation
- 3 - Son bilan
- 4 - L'enjeu du projet à l'échelon intercommunal

C – LE PROJET 2019-2023 : Vers l'ouverture artistique...

- 1 - Favoriser la découverte et la pluridisciplinarité
- 2 - Repenser le format de l'enseignement et des évaluations
- 3 - S'intéresser à de nouveaux publics
- 4 - Mieux valoriser et rendre lisible nos projets
- 5 - Inscrire les élèves dans un parcours complet d'éducation culturelle
- 6 - Favoriser le partage intergénérationnel
- 7 - Mettre en place des projets de pôles et de départements
- 8 - Bâtir un réseau d'enseignement et de pratique artistique sur le territoire communautaire

D – CONCLUSION

A – L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE THEATRE PAUL GAUDET SUR SON TERRITOIRE

1 - La Ville d'Amboise et la Communauté de Communes du Val d'Amboise

Amboise, ville centre du territoire de la Communautés de Communes du Val d'Amboise

Cité dynamique, ville de création culturelle, aux multiples services, Amboise a su séduire les plus grands de ce monde. Au cœur du Val de Loire, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « paysage culturel vivant », la ville abrite de prestigieux monuments tels que son château royal, le Clos Lucé, demeure de Léonard de Vinci et la Pagode de Chanteloup, monument d'inspiration chinoise. Amboise a hérité d'un patrimoine industriel de la fin du XIXe siècle dont elle garde aujourd'hui le savoir-faire.

Amboise est aussi une ville tournée vers l'avenir qui offre toute l'année à ses 14 000 habitants des animations culturelles et sportives ainsi que de nombreuses infrastructures : établissements scolaires, hôpital, cinéma, théâtre, terrains de sport, gymnases, camping municipal, piscines...

- > Nombre d'habitants : 14 000
- > Nom des habitants : Amboisiens / Amboisiennes
- > Densité (hab/km²) : 295
- > Superficie : 4 369 ha
- > Altitude moyenne : 58 m
- > Surface boisée : 2 200 ha
- > Nombre d'établissements scolaires : 7 maternelles, 7 élémentaires, 3 collèges, 4 lycées.

La Communauté de Communes du Val d'Amboise

La communauté de communes du Val d'Amboise est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle réunit 14 communes et compte près de 30 000 habitants et s'étend sur une surface de 253 km². Elle exerce des compétences qui lui ont été déléguées par ses « communes membres ».

Second pôle industriel d'Indre et Loire, elle intervient dans les domaines suivants : Développement économique, Tourisme, Aménagement du territoire, Infrastructures communautaires, Urbanisme, Environnement, Collecte sélective des déchets, Eau potable et assainissement, Logement, Actions personnes âgées/handicapées, Petite enfance/enfance-jeunesse, Culture, Sports.

Depuis la création de l'intercommunalité sur Amboise, l'enseignement musical fait partie des compétences et nous sommes fiers de pouvoir construire ensemble divers projets pour la population du Val d'Amboise.

2 - Le contexte et les outils

- ***Le schéma départemental des Enseignements Artistiques*** a été adopté en Décembre 2006 par le Conseil Général d'Indre et Loire et a permis à notre établissement de devenir « Ecole Centre » sur son territoire. Il est actuellement dans sa phase de bilan-diagnostic et un nouveau schéma sera réécrit dans les prochains mois.
 - Dans son rapport définitif, l'Ecole de Musique et de Théâtre Paul Gaudet est citée à plusieurs reprises confortant son positionnement ainsi que celui de la Communauté de Communes du Val d'Amboise. Offre très diversifiée de disciplines, un taux de couverture de la population élevé, un taux d'implication du Conseil Départemental important, un très bon coefficient de service public avec un coût /élève de 1008 € et une très bonne efficience qui est la relation entre les moyens et les résultats.
- ***Une convention d'objectifs et de moyens*** a été signée avec la Communauté de Communes du Val d'Amboise pour la période 2017-2020 afin de fixer les obligations respectives de chacun.

3 - Conclusion

L'Ecole de Musique et de Théâtre Paul Gaudet : un établissement en mutation

La démarche de projet dans laquelle nous sommes aujourd'hui doit nous permettre d'agir sereinement et d'élaborer des réponses aux multiples attentes de nos partenaires: élus, collectivités locales, élèves, parents d'élèves, institutions culturelles et éducatives... Cette réflexion se situe dans un contexte de mutation des collectivités.

Les évolutions contenues dans ce projet ainsi que le projet du nouveau pôle culturel et de l'arrivée de la danse devraient faire que l'établissement aura vraiment changé dans les années qui viennent.

Ce projet d'établissement a pour objectif de positionner l'établissement dans un contexte local, au sein d'un territoire, d'en faire **un lieu de référence** pour l'enseignement dispensé, pour les pratiques amateurs et pour l'intervention artistique et culturelle au service de la population.

En 2012, le nombre d'élèves habitants la CCVA qui fréquentaient l'Ecole de Musique et de Théâtre était de 80.80 %, il est cette année de 89.16 %. Preuve de son ancrage sur le territoire.

B – LE PRECEDENT PROJET D'ETABLISSEMENT

1 – Domaines d'action du projet

Le projet écrit en 2012 « **L'outil de notre futur...** » pour la période 2012-2017 traçait un grand nombre de propositions tant sur le plan organisationnel que pédagogique, tant sur le plan de l'éducation artistique que de la diffusion musicale, tant sur le plan de l'enseignement que sur celui des publics...

Cinq groupes de travail avaient œuvré dans les domaines suivants :

- 1 - L'éducation artistique
- 2 - Les cycles d'étude
- 3 - Les adultes et l'intergénérationnel
- 4 - Les pratiques pédagogiques et l'innovation
- 5 - La production artistique

2 – Sa réalisation

Il et à noter que dès l'année de sa création, des crédits étaient inscrits dans les budgets afin de commencer au plus tôt.

Nous verrons dans le sous-chapitre suivant les items qui ont été réalisés totalement ou partiellement, non réalisés ou encore abandonnés par manque de pertinence après fonctionnement ou bien encore non finançable.

Il a néanmoins permis une véritable projection vers l'avant avec un questionnement qui restait soutenu par l'équipe enseignante.

« L'outil de notre futur » a conduit l'Ecole là où elle est aujourd'hui.

3 – Son bilan

A - L'éducation artistique

- **La place des Dumistes sur le territoire.**

*Les Dumistes devraient être rattachés à l'Ecole de Musique et de Théâtre afin de **créer un Pôle Education Artistique** dans lequel toutes les actions liées à ce domaine pourraient entrer en synergie: le travail fait par les Dumistes à l'Ecole Maternelle et Élémentaire, celui fait en enseignement spécialisé à l'Ecole de Musique et de Théâtre et l'Orchestre à l'Ecole.*

Des travaux ont été réalisés avec ceux d'Amboise et les JM France afin de produire des spectacles différents et pour des tranches d'âges différentes. Mais à part les travaux communs pour les rencontres chorales scolaires et les spectacles scolaires que nous proposons chaque année, le volet administratif n'a pas été travaillé mais serait pourtant une pierre angulaire territoriale.

- **Travailler en lien avec la programmation culturelle.**

En fonction des offres, un projet commun permettrait d'aboutir peut être à des actions concertées, des tarifs préférentiels pour les élèves...

Ce volet a été mis en œuvre avec la Directrice des Affaires Culturelles de la Ville et différentes propositions ont lieu depuis l'an dernier en co-construction (master-classes de musique ancienne, chant, théâtre...)

- **L'Orchestre à l'Ecole (Ecole George Sand) est trop éloigné du fonctionnement de l'Ecole de Musique et de Théâtre.**

Des rencontres bilan ont lieu chaque année en ma présence. L'Ecole s'investit également dans le prêt d'instruments manquants sur le parc lorsqu'elle le peut et accueille désormais 3 élèves méritants d'une cohorte en qualité « d'élève boursier » durant tout le premier cycle. La mise en place des classes CHAM et option Musique et Théâtre viennent renforcer la proposition pour les enfants arrivant au collège.

- **Il est fait allusion aux Classes à Horaires Aménagés (CHAM) ou aménagements d'horaires.**

Cette possibilité existe. Elle demande néanmoins de cadrer avec les textes de l'Education Nationale, nécessite l'accord de l'Inspection Académique, d'un établissement scolaire, d'une équipe prête à s'investir dans le projet et les financements qui vont avec. C'est cependant un très beau projet de territoire à mener surtout avec la réforme possible des rythmes scolaires.

L'année 2013 voyait la création de classes à option Musique et Théâtre pour les 6^{ème} et le projet est monté sur les 4 niveaux (6^{ème} à 3^{ème}) ensuite. Ce dispositif avec le Collège Malraux permet l'accueil de 120 élèves. Depuis la rentrée 2018-2019, la classe de 6^{ème} a été labellisée CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) par l'Education Nationale.

B - Les cycles d'étude

- **Cycle d'initiation, l'inclure au 1^{er} cycle ?**

Le cycle d'initiation est important puisqu'il est la base de notre apprentissage, par l'oralité, le mimétisme et il sert surtout à découvrir la musique. On peut tout de même l'inclure au 1^{er} cycle et dans ce cas, celui-ci dure de 4 à 6 ans tout en laissant les professeurs, le directeur et l'élève juger du moment du passage de l'évaluation de fin de cycle.

La réflexion s'est poursuivie pour la constitution de ce nouveau projet d'établissement et le cycle d'Initiation reste tel quel comme il existe dans les textes ministériels.

- **Contenu des cycles :**

1^{er} cycle : Il manque d'interdisciplinarité proposée en dehors de l'orchestre communautaire, des stages d'été. Proposition de mise en place des sessions d'atelier vocal destiné à tous les élèves animé par un professeur de chant. La musique de chambre/pratique collective pourrait être intégrée dès le Cycle I. Les auditions devraient se faire en interclasses et mêler la musique au théâtre. Sensibiliser nos élèves à l'acte artistique du partage. Inciter nos élèves à aller au concert et rencontrer les artistes.

2^{ème} cycle : En plus des orchestres existants, nouvelle pratique collective basée sur **l'Art du Spectacle**. Les élèves travailleraient dans un processus de création et pourraient y découvrir la mise en scène. En second cycle, le projet personnel de l'élève devrait rentrer également en ligne de compte. Faire en sorte de marier nos apprentissages, nos acquisitions avec son désir de formation, son autonomie et ses savoirs déjà existants.

3^{ème} cycle : Même si notre mission première n'est pas celle de former des élèves de 3^{ème} cycle, poursuivre la proposition d'enseignement en 3^{ème} cycle. Cependant, deux différences fondamentales : le temps de cours qui reste inférieur à ce qu'il devrait être et l'impossibilité de délivrer un diplôme de fin d'études comme pourrait le faire un CRD ou un CRR.

Plusieurs réalisations ont eu lieu sur ce sujet. Les concerts sont de plus en plus mélangés mais cet axe demande à être développé encore. Le développement à d'autres formes artistiques sera plus développé dans le nouveau projet.

- **Examens - Evaluations des connaissances :**

*L'organisation des examens/évaluations serait revue et prendrait plutôt la forme suivante : Organiser le même jour pour une même classe : * les élèves en inter-cycles, sous forme d'audition (trio, quatuor, autres...), * les examens de Fin de Cycle que l'on maintient en faisant intervenir des jurys extérieurs. Ainsi les élèves en inter cycle pourraient entendre, écouter et comprendre le travail qu'ils devront eux-mêmes fournir à la fin du cycle.*

Les évaluations sont toujours réalisées selon le même mode opératoire. Pas d'avancées révolutionnaires mais les changements arrivent dès 2019.

C - Les adultes et l'intergénérationnel :

Depuis sa création, l'Ecole de Musique et de Théâtre Paul Gaudet accueille des adultes. Ce qui a poussé son corps enseignant à participer durant 3 années (de 2004 à 2007) à une étude d'envergure européenne avec 3 autres pays européens. 3 grands axes : Qu'est-ce qu'un adulte ? Charte d'accueil de l'adulte et droits et devoirs de l'adulte. Il était fait mention aussi de l'aménagement du temps pour les adultes et les faire participer au tourisme culturel et à la valorisation du patrimoine.

Ce domaine a fait l'objet d'une grande attention car notre nombre d'élèves adultes reste important (plus de 70 en 2018-2019). La demande est principalement celle de trouver une réponse pour les cours individuels de bon

niveau. La position de l'adulte et de l'intergénérationnel sera à développer dans le prochain projet.

D - Les pratiques pédagogiques et l'innovation

Travailler sur des projets de classe, la Formation Musicale doit être au cœur de la production des pratiques d'ensembles, organiser un planning avec ses élèves et ainsi les faire intervenir sur différents projets, notion d'engagement de l'élève sur la durée, réunion parents-professeurs, rendez-vous personnalisé famille-professeur, carnet de suivi.

Organisation possible des temps d'enseignement : un temps de face à face, un temps en pédagogie de groupe, un temps en pratique collective, un temps de production.

Faire la proposition de modules pendant les périodes de temps libres. Créer un poste de professeur de musique de chambre à temps plein ou presque.

Ce volet était très ambitieux en 2012 et n'a été tenu que pour partie. Il semble toujours d'actualité et certains points verront leur mise en place dès 2019.

E - La production artistique

Développer la communication, les ressources matérielles, les finances, les aspects juridiques, le calendrier, recruter une personne en charge de la communication.

Nous restons une structure qui produit beaucoup avec environ 45 manifestations par année scolaire. Concerts, auditions, conférences, spectacles scolaires... mais aussi des partenariats avec des festivals locaux, des résidences seniors, IME, CESAP etc... Le manque d'une personne ressource sur ce sujet reste vraiment d'actualité.

4 - L'enjeu du projet à l'échelon intercommunal

Un projet d'établissement pertinent visant à travailler davantage de concert avec l'ensemble des autres écoles de musique qui doit se traduire par une mise en réseau de programmes et d'actions permettant de mutualiser, harmoniser, clarifier, les moyens financiers, techniques et humains pour l'ensemble du réseau afin de répondre aux questions suivantes :

→ *Cohérence de l'enseignement artistique : harmonisation des cycles*

Travaux avec l'Ecole de Musique de Limeray qui permet les passages d'examens de fins de cycles à Amboise et pédagogie qui est très rapprochée compte tenu de recrutements communs lorsque c'est possible.

→ *Le développement de l'éducation artistique*

Pas de travaux d'éducation artistique avec les autres dumistes du territoire que ceux d'Amboise.

→ *Mutualisation des personnels enseignants*

Embauche d'un professeur de Formation Musicale en commun en 2016 et échange sur les nouveaux besoins avec l'EM de Limeray à chaque fois que c'est envisageable.

→ *Éviter la redondance de l'offre de production artistique*

Sur des domaines pratiqués par les deux structures, production commune pour éviter justement la redondance. Exemple : concert commun des Musiques Actuelles Amplifiées en juin 2018 à Limeray et reconduction en 2019 avec les groupes de MAA du Collège Malraux.

→ *Éviter la juxtaposition des moyens*

→ *Favoriser un véritable management de réseau*

Pas encore un management de réseau mais une synergie claire avec l'Ecole de Musique de Limeray.

→ *Développer un mode de gestion cohérent et dynamique en vue d'une meilleure optimisation des moyens financiers, techniques, et humains.*

Quelques réunions ont eu lieu entre les écoles de musique en début de projet qui ont assez vite avortées. Les rapports sont excellents avec Limeray, quelques rapports avec celle de Mosnes mais quasiment aucune relation avec l'Ecole de Musique de Nazelles-Négron mis à part la participation d'élèves à l'orchestre junior qui se déroule chez eux et en 2019 le premier examen commun...

C – LE PROJET 2019-2023 : VERS L'OUVERTURE ARTISTIQUE...

Ce nouveau projet pour la période **2019-2023** a pour principal objectif de compléter et **d'améliorer les paramètres du précédent** en les actualisant si besoin mais aussi de prendre une **dimension d'ouverture eu égard à notre emménagement en 2020 dans le Pôle culturel dans lequel il verra son aboutissement.**

Il prend en compte des aspects qui nous sont propres en termes de musique et de théâtre mais également traite **l'arrivée de la danse ainsi que la cohabitation avec le Centre Charles Péguy et de ses activités notamment les arts plastiques.**

Le Pôle couvrira donc 4 champs de pratique artistique que sont la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques. Un moyen de développer de très belles synergies et de la création.

Afin de mener à bien sa réalisation, nous avons fait appel à Madame Saralou Metsch, qui connaît bien notre école ayant été en charge de la Musique et de la Danse au Conseil Départemental d'Indre et Loire et étant actuellement Directrice de la Culture au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon à Chalon sur Saône et formatrice pour le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour les directeurs d'établissement d'enseignement artistique. Suite à une journée de travail en sa compagnie à la fin 2017, l'équipe a participé à plusieurs réunions de travail tout au long de l'année 2018 afin de travailler sur **les grands items retenus** qui sont :

- 1 - Favoriser la découverte et la pluridisciplinarité**
- 2 - Repenser le format de l'enseignement et des évaluations**
- 3 - S'intéresser à de nouveaux publics**
- 4 - Mieux valoriser et rendre lisible nos projets**
- 5 - Inscrire les élèves dans un parcours complet d'éducation culturelle**
- 6 - Favoriser le partage intergénérationnel**
- 7 - Mettre en place des projets de pôles et de départements**
- 8 - Bâtir un réseau d'enseignement et de pratique artistique sur le territoire communautaire**

Ce nouveau projet s'appuie sur des fondements raisonnables, raisonnés et n'entraînant pas ou très peu de dépenses particulières. **Il se veut un outil de meilleur fonctionnement pour tous en interne et une plus belle visibilité à l'externe.**

Chacun devra se l'approprier, le faire vivre et s'épanouir au cœur d'une nouvelle offre artistique variée et riche.

1 - FAVORISER LA DECOUVERTE ET LA PLURIDISCIPLINARITE

A - Organiser une journée découverte en début d'année scolaire pour la découverte, l'initiation musicale et les extérieurs. Pour information elle aura lieu le mercredi 4 septembre 2019 à partir de 16 h 30.

Les professeurs organiseront le planning et l'administration assurera la diffusion en interne (site Internet, mailing et affichage) et à l'externe (sites CCVA, Ville d'Amboise, Office de Tourisme Val d'Amboise, presse) ainsi que les écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées, centre sociaux, CLSH, Maison des Jeunes...

Chaque année l'accent sera mis sur une discipline ou une famille d'instruments. En 2019, nous débiterons par les vents.

B - Créer une semaine « portes ouvertes » favorisant la création, le décloisonnement des pratiques, des projets croisés et la pratique de l'improvisation. Elle se déroulera la dernière semaine de cours soit en 2019 la semaine 26 du 24 au 29 juin 2019 sur tous les jours de la semaine avec des créneaux à définir par classe.

C - Favoriser une pratique collective pour les pianistes très nombreux dans l'école. Nous inviterons dans un proche avenir Natacha Vénézia du Conservatoire de Tremblay en France qui a construit la méthode « Ludo Piano » qui fait se rencontrer les pianistes par groupes de 6 (sur 3 pianos) et en travaillant sans partitions.

D - Introduire les pratiques corporelles et d'érudition dans l'enseignement musical. Avec l'arrivée du nouveau Pôle culturel et une rencontre en amont des différents professeurs, le but est ici de permettre à tous les élèves musiciens de croiser dans leur formation les professeurs de théâtre et de danse avec des modules de formation corporelle et de théâtre qui feront partie intégrante de leur formation.

E - Ouverture des ateliers Musiques Actuelles Amplifiées. Après la constitution des groupes qui travailleront en décloisonnement, proposer aux autres élèves et étudiants des autres classes de pouvoir intégrer un groupe de MAA si le niveau le permet. Nous avons déjà testé un peu ce dispositif mais il doit être amplifié. Afin que l'intégration se fasse le mieux possible, il est proposé que les professeurs de ce département bâtissent une fiche-conseil pour les autres professeurs.

F - Créer une production pluridisciplinaire. Afin de faire se croiser différentes classes ou ateliers un opéra pour enfants sera créé en 2019. D'un compositeur tourangeau, Pierre Uga, la Malle Magique sera produite le 3 mars 2019 avec le chœur d'enfants, des élèves de la classe de chant lyrique, des musiciens. En 2020, il est envisagé de bâtir un spectacle autour de l'opérette, l'opéra et la mélodie française.

G - Inventer des nouveaux formats dans le nouveau Pôle culturel. Tout est ici à construire mais on peut facilement se prendre à rêver de travaux mêlant la danse et les arts plastiques, la musique et le théâtre ou autre.

2 - REPENSER LE FORMAT DE L'ENSEIGNEMENT ET DES EVALUATIONS

A - La Formation Musicale doit être adaptée à notre époque (Cf Claude Villard CRR Rueil Malmaison) qui a misé sur la poly activités dans les séances avec de la mixité avec des percussions. Il faudra sans doute réfléchir à un nouveau format en différents modules courts. Elle est un moment difficile à appréhender (tables comme à l'école), l'âge est plus difficile en second cycle, c'est le début de l'émancipation... Il faut trouver le bon format de « cours », le moment, l'endroit, l'univers, l'accroche... Les ados sont sensibles aux enjeux. Il est décidé de faire remplir un questionnaire à tous les élèves des classes afin de connaître leurs envies en début d'année pour les nouveaux et en fin d'année pour les anciens.

B - Les cours d'instrument restent un moment privilégié pour un très grand nombre d'élèves. La proximité avec le « référent instrumental » et sa personnalité musicale compte beaucoup dans la formation du musicien et garde une place centrale. Cependant, il faudra toujours tenter de trouver un moment soit de pédagogie de groupe ou de pratique collective de classe ou d'inter-classes.

C - Les pratiques collectives sont très développées dans l'école. La proposition est suffisante et nous devons porter nos efforts sur une fréquentation assidue des élèves à ces pratiques et qu'elles deviennent un vecteur de développement avec les autres disciplines avec lesquelles nous allons bientôt travailler (danse, théâtre, arts plastiques).

D - Les évaluations :

Le constat est fait de la différence des publics en fonction des activités proposées, du travail moindre des élèves, de la course de la vie quotidienne, les écrans et les tablettes, les gardes alternées, les contextes de vie différents...

Conservons nous le cycle d'initiation tel quel ou devient il une partie du 1^{er} cycle ?

Il est décidé de le conserver tel quel sur un ou deux ans si besoin.

Les évaluations en ***inter-cycles*** se feront ***sous la forme de musique d'ensemble***, plutôt sous la forme duo et trio, plutôt par famille instrumentale et si possible en décroisement de classes, classes partagées sauf pour le piano en second et 3^{ème} cycles.

Les textes d'évaluations pourront être différents en inter-cycles sauf pour le piano qui proposera un réservoir de 3 œuvres au choix par niveau.

Formaliser des rendez vous parents-professeurs au 1^{er} semestre de l'année scolaire (Entre le 28 janvier 2019 et le 09 février 2019) via des invitations. L'organisation sera faite par les professeurs et la préparation du rendez vous sera faite entre le professeur d'instrument et le professeur de formation musicale ; le professeur d'instrument prenant le rôle de professeur principal. En fin d'année la rencontre lors des évaluations est suffisante.

3 - S'INTERESSER A DE NOUVEAUX PUBLICS

Même si nous sommes déjà un établissement ouvert avec de nombreux partenariats et conventions (CESAP de Reugny, IME Ambacia, Domitys...) ainsi que de nombreux projets avec le public scolaire, il nous semble important d'aller encore plus loin avec de nouvelles propositions.

A - Développer des actions durant les vacances scolaires. Nous allons prendre l'attache du Service Petite Enfance de la Communauté de Communes afin de rencontrer les personnes ressources et voir les projets que nous pourrions construire ensemble (RAM, CLSH, Multi Accueils, Petite Enfance...)

B - Les Team-Building : Démarcher les entreprises et les administrations pour leur proposer des Team Building (séminaires de cohésion de groupe) autour de 3 axes : le théâtre (jeu de rôles), les percussions brésiliennes (place de chacun) et le chant.

C- Des classes de Maître : Développer des modules tout au long de l'année type Académie d'Été et voir dans le futur si l'on peut tout regrouper lors d'une Académie d'Été. -14

D - Un concours Jeunes Talents : Un premier a eu lieu en 2016 et nous en lancerons un second en 2019 autour de deux instruments, le violon et le piano. Nous changerons en 2021.

E - Collaboration avec Euro Centres : Nous avons la chance d'être voisins du centre de français pour étrangers Euro Centres et il y a possibilité de proposer des modules « *French and Music* » aux étudiants séjournant à Amboise.

F - La musique pour les retraités et les handicapés : Nous avons les personnes ressources afin de bâtir une proposition pour ces deux publics. Un séminaire qui a eu lieu récemment à Nice a permis de présenter des dispositifs applicables lorsqu'il y a un besoin ou une envie.

G - Elargir nos lieux de productions : Outre les lieux que nous investissons régulièrement, nous aimerions pouvoir donner des auditions ou concerts dans les lieux de vie du handicap (IME, CESAP), dans les maisons de retraite, Ehpad et en milieu hospitalier lorsque ce la est possible. Un prochain rendez vous avec le Directeur de l'Hôpital sera pris.

H - Les villages d'enfants : Nous avons deux Villages d'Enfants sur notre territoire. Quelques premières pistes ont permis l'inclusion d'élèves mais nous souhaiterions bâtir une proposition plus ambitieuse avec ces villages. Des rendez vous seront pris avec les directions.

I - Propositions artistiques et tourisme : La chance qui est celle que nous avons d'attirer un grand nombre de touristes fait réfléchir au « tourisme culturel » qui peut en découler et réfléchir à une proposition de ressources artistiques allant dans ce sens pour

le futur semble nécessaire. Des contacts seront pris avec l'Office de Tourisme Val d'Amboise qui pourrait ensuite via son Site et notre adhésion permettre de toucher les Tours Operators.

4 - MIEUX VALORISER ET RENDRE LISIBLE LE FONCTIONNEMENT DES PROJETS

A – Valoriser l'activité artistique de l'équipe enseignante : Tous les professeurs ont une activité artistique importante mais elle n'est pas ou peu connue. Pouvoir la faire connaître semble un outil de rayonnement nécessaire. Nous créerons donc un outil faisant part des concerts des orchestres, troupes, groupes où les professeurs sont des artistes sur scène et le partagerons.

B – Travailler en réseau avec les autres acteurs du territoire : Un travail est mené chaque année avec le service Culture de la Ville d'Amboise qui s'ouvre désormais à la Communauté de Communes. Nous devons poursuivre ce travail de co-construction et créer des partenariats avec les autres structures culturelles du territoire.

C – Mutualiser la ressource de communication : L'Ecole n'a pas de service communication et reste très limitée en moyens humains pour faire davantage. Peut être trouverions nous une solution qui permettrait d'envisager un partenariat avec les services communication de la Ville et de la Communauté de Communes contre un concert, des team-building...

D – Capturer les événements pour diffusion : Si un club photo existe sur le territoire, il peut être intéressé à faire de la prise de vue et des captations vidéos. Ceci nous permettrait d'entretenir notre vision de réseau et d'avoir des traces de nos actions.

E – Créer un site Internet nouveau et des pages sur les réseaux sociaux : Se doter d'un vrai site Internet semble aujourd'hui indispensable. Créer des pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat) également. Nous ferons appel à des étudiants en communication. Ce dernier point nécessite de fournir aux professeurs la liste des personnes qui n'ont pas donné leur autorisation de droit à l'image.

5 - INSCRIRE LES ELEVES DANS UN PARCOURS COMPLET D'EDUCATION CULTURELLE

Ce point s'inscrit autour d'une vraie envie des enseignants de pouvoir imaginer que nos étudiants vivent leur scolarité ou parcours selon **trois verbes** :

FAIRE : *Avoir une pratique artistique*

VOIR : *Aller voir des spectacles et des concerts*

REFLECHIR : *Avoir un temps de retour et une analyse critique*

FAIRE

A – Favoriser et poursuivre les partenariats avec les structures hors Education Nationale.

Le projet qui s'ouvre doit nous permettre **d'élargir encore nos champs d'action vers d'autres secteurs** que ceux sur lesquels nous travaillons déjà. Pour cela, une attention particulière sera portée vers la petite enfance et la jeunesse (Relais Assistantes Maternelles, Centres de Loisirs Sans Hébergement, Multi Accueils, Centres Sociaux...).

Nous tenterons également de travailler avec l'Hôpital et les Ehpad, persuadés qu'il y a ici à contribuer à apporter des moments de bonheur à ceux qui en ont besoin à certains moments de leur vie.

B – Elargir les possibilités avec l'Education Nationale avec les lycées.

Le lycée est le seul niveau éducatif avec lequel nous n'avons pas de lien. Deux facteurs nous incitent à s'y pencher : notre future proximité avec le Lycée Léonard de Vinci ainsi que le Lycée Chaptal et surtout la réflexion autour de la poursuite des classes à option musique au Collège Malraux et de l'ouverture des CHAM. Des contacts communs entre les directions seront pris prochainement pour étudier les possibilités tant en terme d'enseignement que de diffusion.

C – Proposer aux élèves et étudiants un parcours de production.

Notre proposition pour le public amateur que nous touchons est que **chaque personne se produise au minimum deux fois par an** : lors d'un moment de « classe » de type audition et lors d'une production plus transversale (spectacle, opération croisée avec les autres disciplines ou autre projet croisé).

D – Favoriser la création d'autres actions (stages, master classes, académie...)

Le temps de nos publics est souvent calqué sur le calendrier scolaire pour ce qui est de l'enseignement régulier. Par contre, il n'est pas à exclure d'envisager sur des week-ends ou des petites vacances d'autres actions si la demande s'en fait sentir. Différentes formes peuvent être envisagées comme des stages complémentaires, des master-classes ou des modules type académie d'été. Pour la petite enfance, des temps périscolaires ou pause méridienne peuvent être étudiés et pour le milieu hospitalier et les seniors sur des temps adaptés.

VOIR

A – Inscrire dans le parcours des temps de partage de spectacles, de concerts adultes/enfants

Il est indispensable pour tout artiste de voir des productions, de partager, de rencontrer, de se nourrir de la pratique des autres quels qu'ils soient. Pour cela, toutes les possibilités seront étudiées afin de permettre au élèves de suivre une liste de propositions de concerts ou spectacles différents soit d'autres élèves soit de professeurs soit de propositions autres sur le territoire communautaire.

Afin que la proposition soit adaptée, il faudra veiller au format des concerts (1 heure maximum), à mélanger les niveaux, les genres musicaux dans une ambiance sympathique. Le choix des lieux de production est aussi à regarder de près et nous pourrions envisager un cycle tel que « Les Heures Musicales de la Médiathèque » dans l'auditorium de cette dernière. L'École mettrait à disposition et à demeure un piano sur place.

B – Valoriser l'activité artistique de l'équipe artistique

Nous avons la chance d'avoir une équipe enseignante très investie dans différents orchestres, groupes de musique de chambre, de musiques actuelles et autres. Les productions de ces derniers doivent être connues et valorisées afin que les élèves puissent les voir et les entendre dans leur vie d'artiste. Les festivals tels que Mélomania ou encore la saison que nous organisons avec Domitys est de nature à aider cela.

Mais nous pourrions aller plus loin :

- En récoltant et en diffusant la vie artistique des professeurs en dehors de l'école
- En intégrant une production des professeurs dans la saison culturelle (vers le mois de janvier).
- En anticipant l'éventuelle participation des groupes dans lesquels les professeurs jouent auprès des structures qui organisent des festivals locaux pour en faire profiter ensuite les élèves.
- En bâtissant une production en résidence avec les artistes –enseignants et en proposant une sortie de résidence dans le cadre de la saison culturelle.

C – Co-construire des actions culturelles avec différents partenaires

Le territoire du Val d'Amboise est producteur de plusieurs actions culturelles aussi bien sur le plan musical avec le Festival Les Courants, l'Open de France de Brass Band, le festival Rock in Chargé, des actions autour de la Bande dessinée, d'autres autour du théâtre comme le festival des petites pièces détachées...

Dès 2019, nous prendrons contact avec ces festivals pour commencer à envisager des **nouveaux partenariats**.

Plus à l'extérieur dans le département plusieurs possibilités s'offrent à nous soit sur le champ de la musique plus classique avec l'Opéra de Tours, soit sur le champ des musiques actuelles avec le Petit Faucheur et le Temps Machine. **Ceci sera entrepris pour 2020**.

REFLECHIR

A - Intégrer des moments d'analyse critique de concerts ou spectacles dans les cours de Formation Musicale.

Organiser des concerts/auditions dès 2019-2020 où les élèves de Formation Musicale en fin de Cycle I et au-delà assisteront avec leur professeur munis d'un document (type grille d'écoute) à remplir pour favoriser ensuite l'analyse critique. Tous les concerts produits peuvent être concernés.

B - Imaginer des moments de partage collectifs entre différents élèves ou étudiants sur un sujet particulier afin de développer cette écoute et cet aspect critique. L'idée d'un document type grille d'écoute peut servir ici également.

6 - FAVORISER LE PARTAGE INTERGENERATIONNEL

A - Rédiger une charte d'accueil de l'adulte avec ses droits et ses devoirs dans l'établissement. Cela n'a pas été fait lors du précédent projet et pourtant elle pourrait répondre à quelques problématiques liées au temps de l'adulte, à sa participation à la vie de la cité dans le cadre du tourisme culturel ou bien encore à la valorisation du patrimoine.

B - Mettre en place des concours de duos jeunes/anciens

Sur le même principe que le concours Jeunes Talents que nous organisons tous les deux ans, nous pourrions de manière intercalée proposer une rencontre ou un concours de duos entre les plus jeunes et leurs aînés.

C - Poursuivre l'ouverture des ateliers de Musiques Actuelles Amplifiées

Depuis 2018, nous proposons à tous les élèves en mesure des les intégrer, de retrouver les groupes de Musiques Actuelles Amplifiées afin de croiser un autre style de musique et cela pour un croisement de toutes les tranches d'âge.

D - Construire des actions familiales

Nous avons plusieurs exemples de familles où plusieurs membres, parents, enfants voire grands parents pratiquent tous la musique. Nous proposons de faire se croiser et de faire travailler plus spécialement sur des temps dédiés ces cellules familiales qui ont généralement beaucoup de mal, même avec la meilleure volonté du monde, à le faire s'ils ne sont pas encadrés.

7 - METTRE EN PLACE DES PROJETS DE POLES/DEPARTEMENTS

Cette idée n'est pas antinomique avec la volonté de décroisonner les pratiques au sein de l'Ecole. Au contraire, le fait d'y voir peut être plus clair sur des pôles ou départements élargis doit pouvoir mettre **davantage en lien les différents acteurs**, le montage de concerts communs, d'évaluations communes etc...

Pour cela, différents paramètres sont à mettre en œuvre tels que :

A – Définir le périmètre des pôles. La batterie et les percussions iront ils dans un pôle Musiques Actuelles ? Le piano dans un Pôle polyphoniques avec l'accordéon ? Les bois dans un Pôle vents ? Pour quel type de pratique ?

B – Se réunir par pôles. L'objet ici est de permettre la construction des pôles avec des coordinateurs de pôles et du temps dédié pour cela. Ecrire les projets de pôles sur lesquels ensuite toute l'équipe pourrait s'appuyer en particulier les professeurs de Formation Musicale. Ceux-ci pourraient également avoir pour mission de définir un fil rouge qui deviendrait pour une année par exemple notre fil conducteur.

C – Concrétiser des actions terminales de pôles. Les pôles pourraient par exemple mettre en place les évaluations inter-cycles qui se passeront désormais plutôt lors d'un concert de petits ensembles et avec un collectif professeurs-jury extérieur. Préparer également le décroisonnement nécessaire à ces évaluations d'une nouvelle forme.

D – Créer un pôle Musique Improvisée. Ce nouveau pôle devrait permettre le développement de cette notion tellement nécessaire qu'est celle de l'improvisation, du « lâcher prise » de la partition et de pouvoir permettre à tous les élèves quelque soit leur niveau et leur pratique de la croiser. Bien sûr le jazz et les Musiques Actuelles Amplifiées déjà présentes dans l'école peuvent y apporter leur pierre, mais cela permettrait également l'ouverture de nouvelles pratiques au sein de l'Ecole tels que le Sound Painting ou le Ludo Piano.

E – L'arrivée de la Danse. La troisième dominante artistique des établissements d'enseignement artistique que nous ne possédions pas encore, la Danse va faire son entrée avec le nouveau Pôle culturel. Nous créerons une classe de danse classique à côté des autres esthétiques de danse qui existent déjà. L'offre sera ainsi assez complète et un travail partenarial avec les autres professeurs de danse de la MJC autour d'un projet pédagogique déjà construit, balisant un parcours clair pour les élèves danseurs sera mis en place.

8 - MONTER UN RESEAU D'ENSEIGNEMENT ET DE PRATIQUE MUSICALE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Préambule : Ce sujet relève de décisions politiques communautaires et nous n'avons pas pour mission de traiter ce sujet. Cependant, des questions se posent inmanquablement compte tenu de notre rayonnement très large.

A - La question de l'éducation artistique sur l'ensemble du territoire.

Le préalable du précédent projet traitait de ce sujet et mettait en exergue la disparité sur le territoire entre les communes qui disposaient d'intervenants musicaux et les autres.

Outre cette donnée quelles actions pouvons-nous envisager de mener avec les intervenants Dumistes du territoire communautaire au-delà des rencontres chorales scolaires et des spectacles que nous proposons pour les scolaires élémentaires chaque année ?

B - Communication partagée entre les écoles.

La communication restant le maillon faible de notre action, nous pourrions nous interroger sur la visibilité des actions proposées sur le territoire et quelle communication correspondrait le mieux pour l'améliorer.

C - Productions sur l'ensemble du territoire

Quelles propositions pourrions-nous avoir pour offrir des moments croisés ? Tant sur le plan du croisement des enseignants, des pédagogies entre les écoles que sur le plan des évaluations communes que sur celui des pratiques collectives, de productions partagées etc...

D - Coordination pédagogique

Quelle cohérence et quelle égalité territoriale avons-nous aujourd'hui pour les habitants de la Communauté de Communes ? Une coordination pédagogique commune serait-elle de nature à améliorer cela ?

E - Antennes d'enseignement

De la même manière, l'avenir ne passerait-il pas par un réseau d'antennes (qui sont bien positionnées sur le territoire actuellement d'un point de vue géographique) et qui apportent la proximité indispensable mais en étant reliées au futur PTEEA que nous sommes (Pôle Territorial d'Enseignement et d'Education Artistique) ?

D - CONCLUSION

Le dynamisme de notre territoire permet l'arrivée de nouveaux habitants et de facto des opportunités supplémentaires de croiser de nouveaux publics, de nouveaux élèves potentiels et de nouveaux acteurs culturels.

Il va de soi que l'aménagement du nouveau Pôle Culturel mariant tous les arts culturels majeurs (musique, danse, théâtre, arts plastiques) sera également un élément structurant du territoire mais aussi un centre d'attraction.

Les pistes de travail énoncées ci-dessus ne pourront peut être pas toutes être réalisées avant 2023 mais seront d'ores et déjà en préfiguration pour ensuite. Plusieurs items peuvent être assez rapidement réalisés, d'autres demanderont une large concertation. L'aspect de réseau communautaire pourrait aider à un déploiement plus ou moins rapide des différents axes.

On le voit ici, le maître-mot est l'ouverture. Ouverture aux disciplines, aux esthétiques, au mélange des arts, à l'innovation pédagogique, aux autres, aux publics non encore approchés jusqu'alors, à la valorisation de nos actions.

La clarté de nos parcours d'éducation, de nos actions de diffusion et notre envie de remettre en questionnement l'équipe sur le métier seront des atouts inestimables pour demain.

Croyons en l'avenir dans un esprit de construction pour tous. Mobilisons autour de nos potentiels humains la ressource pour le bien être de la population pour laquelle nous travaillons.

Le bon esprit et la dynamique que nous mettrons autour de ce projet vaudront sur tous les sujets.

Rendez vous en 2023 !